



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 81337

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la situation alarmante des établissements pénitentiaires français, et notamment sur les conditions de travail des personnels employés dans ces établissements. La situation des établissements pénitentiaires français est très préoccupante. La surpopulation carcérale est très importante, avec une densité de plus de 125 % en moyenne. Outre les problèmes, notamment d'hygiène, que cette surpopulation peut causer aux détenus, elle entraîne une baisse grave de la qualité de travail des personnels pénitentiaires. En conséquence, la population incarcérée est de plus en plus violente et les agressions physiques et verbales sont en augmentation. En outre, la surpopulation dans les prisons met en péril la mission de réinsertion dévolue aux établissements pénitentiaires. La fermeture de nombreuses petites structures, compensée par l'ouverture de grands établissements pouvant accueillir jusqu'à un millier de détenus, ne va pas dans le sens d'une humanisation des conditions de vie des détenus ni d'une amélioration des conditions de travail du personnel pénitentiaire. Les grandes structures ne permettent pas en effet au personnel de gérer comme il se doit les différents profils de détenus. Ces conditions de travail alarmantes contribuent à faire naître un sentiment d'isolement, d'abandon et de manque de reconnaissance parmi les personnels pénitentiaires. Considérant que les prisons sont destinées à préparer la réinsertion des personnes incarcérées, il est important pour notre pays d'avoir un système pénitentiaire humain et de qualité, qui permette au personnel pénitentiaire de remplir leur mission. Il lui demande par conséquent quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour améliorer au plus vite une situation devenue catastrophique et permettre ainsi au personnel pénitentiaire d'assurer correctement sa mission de service public.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81337

**Rubrique :** Système pénitentiaire

**Ministère interrogé :** Justice et libertés (garde des sceaux)

**Ministère attributaire :** Justice et libertés

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 2010, page 6537

**Question retirée le :** 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)